



**MARAIS DU COTENTIN  
ET DU BESSIN  
UN PARC NATUREL  
RÉGIONAL EN  
TRANSITION**

**Version 2**

**15 Novembre 2023**

**LÉGENDE DU PLAN DE PARC**

**CHARTRE 2025-2040**

**PRÉSERVER LES SPÉCIFICITÉS PAYSAGÈRES ET LA BIODIVERSITÉ**

**Protéger et valoriser les paysages emblématiques**

- Marais
- Zones de vigilance en voie d'embocagement dans les secteurs de marais
- Espaces littoraux
- Landes de l'Ouest Cotentin
- Monts
- Forêt domaniale de Saint-Sauveur

**Sous-zonage spécifique à protéger de l'urbanisation**

- Périmètre Natura 2000
- Dunes en périmètre Natura 2000
- Périmètre Natura 2000
- Périmètre en ZNIEFF de type 2

**Conforter des paysages de bocages diversifiés, fonctionnels et qualitatifs, et préserver les silhouettes urbaines**

- Paysages de bocage
- Franges bocagères ouvrant des perspectives sur les paysages de marais
- Silhouettes urbaines et lisières bâties des villes et villages

**Protéger, gérer et améliorer la biodiversité des espaces remarquables**

- Marais
- Landes de l'Ouest Cotentin
- Espaces littoraux
- Espaces maritimes

**Préserver les réservoirs de biodiversité, restaurer les corridors fragilisés et les espaces de bocages dégradés**

- Réservoirs humides
- Réservoirs de landes
- Réservoirs dunaires
- Réservoirs bocagers
- Corridors de zones humides
- Corridors de landes
- Corridors dunaires
- Espaces de bocages fragilisés

**Accompagner les stratégies de protection**

- Espace proposé pour la protection du paysage (Opération Grand Site Normandie 44)
- Espaces proposés par la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) en protection forte

**Prendre en compte les enjeux paysagers dans les aménagements, requalifier les espaces dégradés**

- Zones d'activités en entrée de ville et zones d'activités conchylicoles
- Voies routières ouvrant des perspectives sur les grands paysages
- Espaces perçus depuis les sites aménagés et dans les cônes de vue
- Carrières
- Traversées des marais

**Protéger les sites aménagés pour la lecture du paysage**

- Sites aménagés avec table de lecture du paysage

**Encadrer les projets éoliens**

- Zones n'ayant pas vocation à recevoir des projets
- Zones n'ayant pas vocation à recevoir de nouveaux projets

**AGIR FACE AUX RISQUES LIÉS À LA MONTÉE DU NIVEAU DE LA MER**

**Protéger, s'adapter et se relocaliser face aux risques d'inondations, de submersions et de salinisation des nappes souterraines**

- Marais
- Rives de marais
- Espaces littoraux en Zone Potentiellement sous le Niveau Marin (ZPNM)
- Bandes côtières concernées par les démarches « Notre littoral pour Demain »

**PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS POUR ATTÉNUER ET S'ADAPTER FACE AUX CHANGEMENTS**

**Favoriser une agriculture multifonctionnelle**

- Paysages de bocage
- Marais

**Protéger les sièges d'exploitation dans les espaces proches des marais**

- Rives de marais
- Franges bocagères de marais

**Assurer une gestion de l'eau durable**

- Aquifère de l'Isthme du Cotentin

**Promouvoir la filière terre et les éco-matériaux dans l'habitat**

- Bas Quesnay : lieu d'expérimentation et de transformation du matériau terre

**Amplifier le rôle de puits de carbone des tourbières et du bocage**

- Tourbières inventoriées
- Paysages de bocage

**Accompagner les acteurs locaux dans la reconversion du marais tourbeux de la Sèves**

- Périmètre du marais tourbeux de la Sèves
- Périmètre actuel de la carrière de Baupte

**Reconquérir et valoriser la qualité de vie et développer des complémentarités entre villes et villages**

- LA HAYE : Villes structurantes à conforter
- Doville : Villages à caractériser et à dynamiser

**Développer et promouvoir un tourisme de nature**

- Maison du Parc : lieu d'accueil, de sensibilisation, laboratoire d'idées et d'initiatives citoyennes
- Sites aménagés avec table de lecture
- Sites de découverte ornithologique
- Points de départ de sentiers de découverte
- Embarcadères
- Principaux ports maritimes

**CONTEXTE TERRITORIAL**

- Limite du périmètre d'étude
  - Communes du périmètre d'étude
  - Limites communales
  - Secteur des communes nouvelles hors périmètre d'étude
  - Limites départementales
  - Communes nouvelles partiellement intégrées au périmètre
  - Routes nationales
  - Principales routes départementales
  - Voies ferrées, gares SNCF
  - Espaces boisés supérieurs à 200 hectares
  - Altimétrie en mètres
  - Fleuves
  - Canaux
  - Rivières principales
- \* Plan et encarts